

Renaissance du chateau d'Evenos

extrait du journal "Var matin" Publié le jeudi 17 mai 2012

Le monument médiéval, en ruines, a été racheté par un particulier qui veut lancer d'importants travaux de réhabilitation pour en faire sa demeure

Le château médiéval, qui trône sur les hauteurs d'Évenos, a changé de mains. Ce monument datant du XIIe siècle, propriété privée ayant longtemps appartenu à la famille Daniel, bien connue à Évenos, a été cédé l'an dernier. C'est un passionné de vieilles pierres originaire de Lyon, Cédric Velasco, qui a racheté ce bien quelque peu atypique.

On dit qu'il serait tombé amoureux du château d'Evenos il y a quelques années, de passage pour les vacances. Il se montre pour l'heure discret. D'après nos sources, le château a été vendu autour de 90 000 euros, autant dire, une poignée de figes. Mais l'ampleur des travaux est titanesque, de l'ordre de plusieurs millions d'euros.

Village classé

Le château, s'il attise toujours la curiosité des touristes, est en ruines. Un arrêté de péril a d'ailleurs été pris par le maire il y a plusieurs années, interdisant le passage en contrebas du château. « Il avait été parfois ouvert au public par la famille Daniel lors des journées du patrimoine, mais ce n'était plus le cas depuis de nombreuses années », précise Marcel Leguay.

Le potentiel de la bâtisse est pourtant indéniable, avec son vaste jardin et sa tour blanche. Le nouveau propriétaire a déposé un permis de construire, accordé par le maire en février 2011.

Son ambition : réhabiliter le château pour en faire son habitation principale. « L'instruction du permis a été assez longue, commente Marcel Leguay, car si le château n'est pas classé, le village d'Évenos l'est. Il a donc fallu l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, et une étude d'incidence environnementale demandée par la DREAL (1) ».

En outre, le propriétaire est soumis à d'importantes contraintes : « Il ne peut pas modifier l'aspect extérieur, les pierres de la façade doivent être conservées et il faut utiliser des matériaux particuliers », résume Marcel Leguay. Quant au jardin, « certaines essences remarquables devront être conservées », poursuit le maire. Enfin, des fouilles archéologiques sont actuellement en cours sur le site.